



Nancy, le 16 septembre 2024

## **DÉCLARATION LIMINAIRE**

Comité Social d'Administration Territorial Lorraine Sud de la PJJ

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, membres du CSA,

La France, et plus particulièrement la Protection Judiciaire de la Jeunesse, ont connu un été 2024 ponctué d'événements graves...

### **2024 : un été de trahisons : rétrospective.**

#### **La trahison démocratique d'Emmanuel MACRON...**

Le 9 juin : à 21h00, le Président annonce la dissolution de l'Assemblée Nationale

Le 5 septembre 2024, Emmanuel MACRON, après quasiment deux mois de mépris du Nouveau Front Populaire, groupe arrivé en tête des élections législatives, et qui avait réussi à trouver un consensus en proposant le nom de Lucie CASTETS pour le poste de Première Ministre, a décidé de nommer un premier ministre issu de l'avant dernier groupe parlementaire en nombre de députés : le groupe « Droite Républicaine », avec 47 députés.

Dès le 5 septembre, lors de son discours de passation de pouvoir avec Gabriel ATTAL, Michel BARNIER, le nouveau premier ministre, utilise cette expression pour caractériser le peuple : « **les gens d'en bas** »...

Phrase à rapprocher de la phrase d'Emmanuel MACRON : « **les gens qui ne sont rien** », prononcée le 29 juin 2017, lors d'un discours dans le cadre de l'inauguration d'un campus de start-ups à Paris. Quels mépris de classe !

Le peuple français, qui avait fait barrage à l'extrême-droite lors de ces élections législatives, est trahi par le garant des institutions, Emmanuel MACRON, qui a nommé un premier ministre de droite extrême pour pactiser avec l'extrême droite !

Michel BARNIER se met donc « *aux ordres de MACRON et à la botte de LE PEN* », comme le titrait l'Humanité ces derniers jours.

En effet, voici un aperçu du futur programme de notre nouveau premier ministre : retraite à 65 ans, augmentation de la TVA, augmentation du temps de travail, suppression de l'allocation chômage après deux refus d'offres d'emploi, retour du service militaire, suppression de l'Aide Médicale d'État, expulsions d'étrangers...

« **Les gens d'en bas** » ont du souci à se faire !

#### **La trahison du clergé catholique français et des responsables d'EMMAÛS...**

Le 17 juillet et le 6 septembre 2024, Emmaüs France publie deux rapports commandés à un cabinet privé, dans lesquels l'Abbé PIERRE, décédé en 2007, est accusé par au moins vingt-quatre femmes de contacts non souhaités sur la poitrine, de baisers imposés, de fellations forcées pouvant être qualifiées de viol et autres gestes ou propos à caractère sexuel non consentis.

Ces femmes ont croisé la route du curé en France, aux États-Unis, au Canada, en Suisse ou au Maroc, sur une durée de cinquante ans. La plupart étaient majeures au moment des faits rapportés. Mais l'une d'entre elles avait 16 ou 17 ans, une autre 15 ans. Une fillette, elle, avait 8 ou 9 ans.

L'Abbé PIERRE fut la personnalité préférée des français 16 fois dont 8 fois consécutivement durant cette période de 60 ans...

La trahison réside dans le silence volontaire de la hiérarchie catholique et des responsables d'Emmaüs sur ces faits, silence et mensonges qui ont permis que le prêtre soit encensé par l'opinion publique et érigé à l'état de « sainteté »...

Ces faits sont de nature à changer radicalement la perception du « héros » de la lutte contre le mal-logement pour une perception de prédateur sexuel et de criminel qui, trahison supplémentaire, ne sera jamais traduit en justice, ni condamné.

## La trahison de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Le 31 juillet 2024, une partie des Français profite d'un moment de répit sous l'effet euphorisant des Jeux Olympiques de Paris 2024. Les mois précédents furent particulièrement rudes pour le moral de la population (inflation, contexte politique confus, dette, guerres, misère etc..).

Mais pour les agents de la PJJ, cette bouffée d'air des JO durant les congés estivaux a été littéralement asphyxiée par l'annonce de Caroline NISAND, Directrice de la Protection judiciaire de la jeunesse, du plus grand PLAN SOCIAL jamais vécu à la PJJ : près de 500 postes de contractuel.le.s non reconduits.

C'est un cataclysme pour notre administration !

Et les raisons invoquées par La Directrice de la PJJ (raisons budgétaires) révèlent en réalité l'amateurisme de nos dirigeants. Y-a-t-il un pilote dans l'avion ?

Sur le Grand-Est c'est tout naturellement que notre Directrice Inter-Régionale, Claire-Marie CASANOVA, annonce la fin de 53 contrats au total au 1<sup>er</sup> septembre 2024. Pourtant, cela n'a pas perturbé les vacances de Mme CASANOVA, laissant aux DT le « sale boulot ». Car, durant cette période particulièrement anxiogène, ce sont, entre autres, les élus CGT PJJ Grand-Est qui ont recueilli la détresse et les sentiments d'effroi des agent.e.s horrifié.e.s par cette annonce et son mode opératoire digne d'un crime prémédité. Cependant, nous tenons à saluer l'humanisme et la responsabilité dont vous avez fait preuve, Monsieur MANIÈRE, en contactant personnellement chaque agent concerné.

Nous, élus CGT PJJ Grand-Est, nous vous remercions Monsieur MANIÈRE d'avoir été là, auprès de vos agents.

Le sentiment de trahison est tel au sein des équipes que certain.e.s professionnel.le.s nous disent mettre à la corbeille les courriers de la DIR Grand-Est et de la DPJJ sans les lire. Car, ils et elles nous disent que « *toutes les annonces ne sont que fumisteries depuis* ». La confiance est rompue.

En effet, sur les terrains, l'inquiétude est rapidement remontée par nos collègues qui vont devoir gérer le surcroît d'activité lié à ces pertes de moyens. In fine, c'est également la prise en charge des jeunes et de leurs familles qui s'en trouvera dégradée, voire mise en attente. Sans oublier l'insertion qui paye un lourd tribut par l'arrêt de certaines UEAJ. D'ailleurs, l'UEAJ du STEMOI de NANCY a été obligée de « stocker » son « Foodtruck » à 100 000 euros au garage, faute de professionnel.le.s pour le faire fonctionner ! Quel gâchis !

Mais la trahison va encore plus loin : devant le refus de la demande de Mme CASANOVA par l'Administration Centrale d'obtenir un poste de Chef de Cabinet, celle-ci a pioché sans vergogne dans le volume des apprenti.e.s affecté.e.s pour le territoire, en embauchant une Cheffe de Cabinet alternante, au détriment du jeune à qui avait été promis le poste d'apprenti en cuisine au restaurant d'application de la PJJ à VERDUN ! Quel égoïsme !

Le tableau est sombre, mais y a-t-il du positif ? Oui. Partout en France, les pressions médiatiques et les mobilisations ont déjà permis certaines avancées : renouvellements de contrats dans les différentes DIR, déblocage d'une enveloppe de 3 millions d'euros par le ministère (mais où est cet argent ?), saisine de l'Inspection Générale de la Justice et possibles autorisations de recrutement courant octobre. Sur le territoire de la DIR Grand-Est, grâce aux mobilisations largement suivies tant au niveau local qu'au niveau national, 31 renouvellements de contrats ont finalement été signés sur les 53 initialement non renouvelés.

Mais ce n'est évidemment pas suffisant...

## 2024 : un été de trahisons : les perspectives...

Étienne de La Boétie disait : « *Les tyrans ne sont grands que parce que nous sommes à genoux* ».

Si c'est le cas, nous devons nous relever, nous lever.

LES ELUS CGT PJJ GRAND-EST DE LA LORRAINE SUD **APPELLENT MASSIVEMENT TOUTES ET TOUS LES AGENT.E.S A DEBRAYER** (SE METTRE EN GREVE) LE JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024 !

Debout pour nos collègues traités comme des intérimaires, considérés comme la variable d'ajustement ou comme des sous-agents dont on peut se débarrasser avec tant de facilité !

Debout pour nos conditions de travail... Debout pour notre dignité...

Debout « ***les gens d'en bas*** », montrons-leur qu'ils ne sont rien sans leurs « ***gens qui ne sont rien*** »...

Les élus CGT PJJ Grand-Est au C.S.A. Lorraine Sud